



## ■ AMÉNAGEMENT URBAIN ET PAYSAGER - DE LA PLACE DU CHAMP DE FOIRE

Les travaux touchent à leur fin en ce début d'été. Chacun peut désormais apprécier plus concrètement ce nouvel environnement laissant une place importante aux îlots de fraîcheur tout en organisant le stationnement.



Quelques espaces verts seront traités en avant-scène et repris à l'arrière afin de parachever cet espace primordial à la qualité d'organisation du centre-bourg.

## ■ RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE

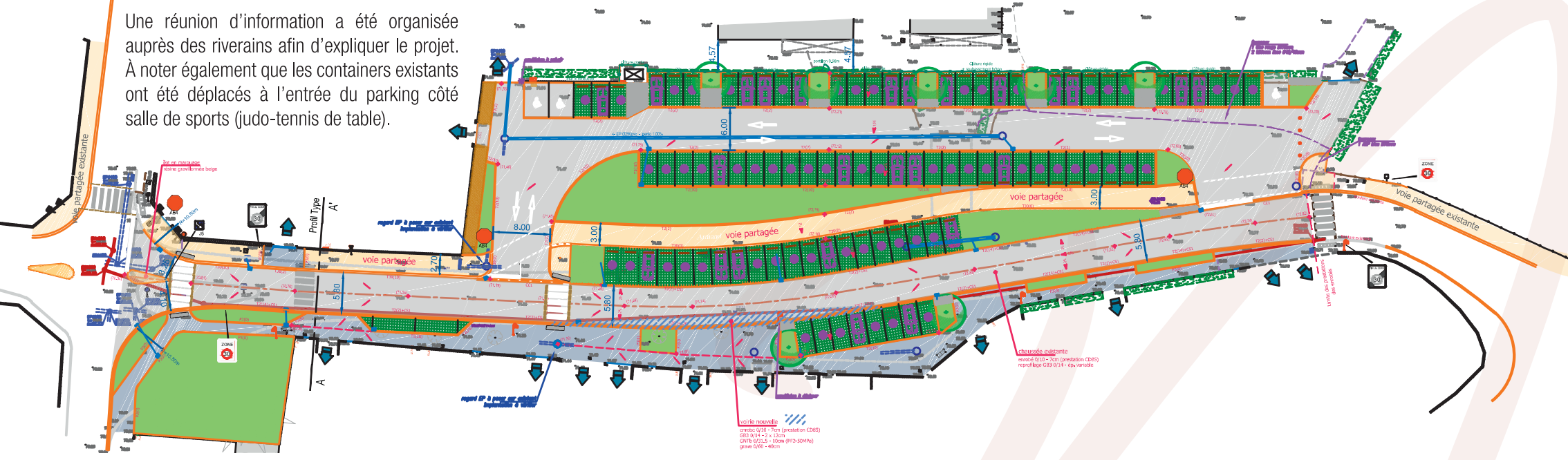
Le projet de rénovation énergétique a été présenté à la Commission bâtiment puis au Conseil municipal.

Construit en 1992 ce bâtiment n'a pas fait depuis l'objet de travaux majeurs. Le programme technique consiste à remplacer les ouvertures et à changer le système de chauffage en privilégiant l'EnR (énergie renouvelable). Sont également prévus des travaux d'isolation, d'amélioration de l'air ainsi qu'une extension au niveau de la salle du Conseil, côté office. Des travaux de modification de l'existant (zone accueil, secrétariat, espaces collectifs) viendront compléter cette démarche.

Le cabinet d'architectes D.G.A a été retenu. Une 1<sup>ère</sup> esquisse sera livrée prochainement. Les travaux pourront ainsi s'engager milieu d'année 2026 après sollicitations de financements..

## ■ AMÉNAGEMENT URBAIN ET PAYSAGER - DE LA RUE CALLEAU (FACE AU TERRAIN DE FOOT)

Les travaux ont débuté pour une durée de 3 mois. L'objectif est d'organiser et d'optimiser les stationnements tout en sécurisant la traversée du secteur. À cet effet, une liaison partagée piéton / vélo sera créée et connectée aux ramifications existantes.



## ■ POINT SUR LES LOTISSEMENTS

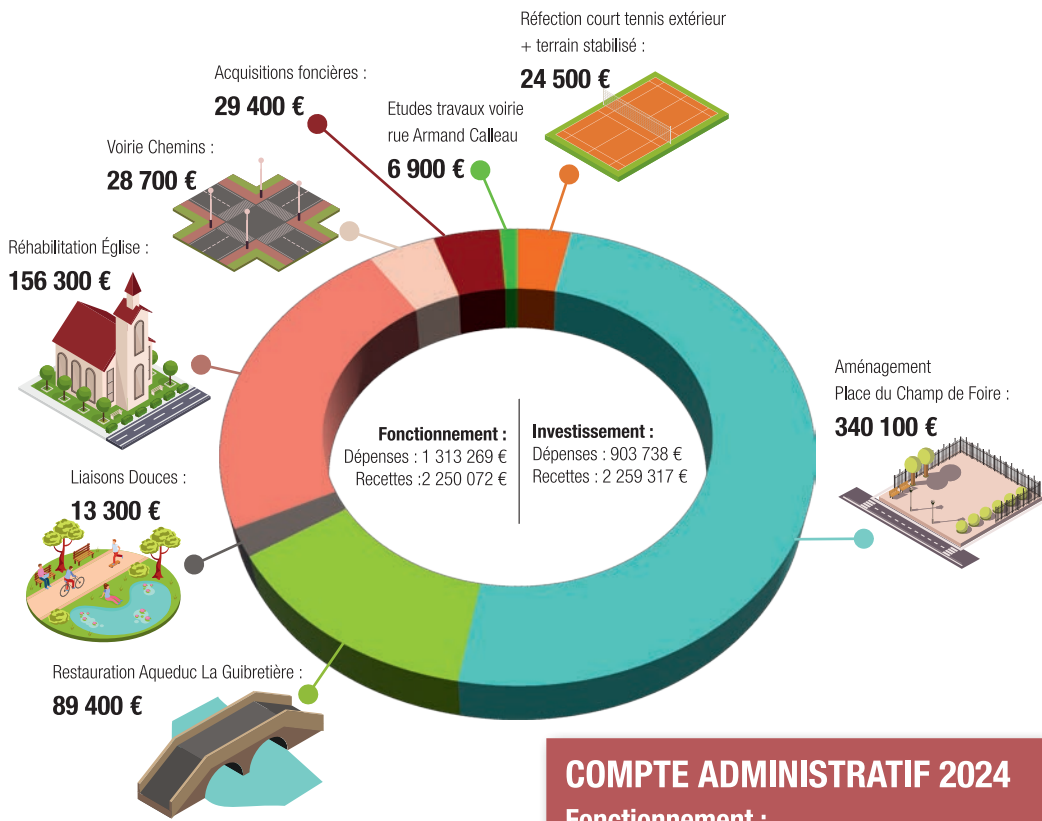
Les terrains ont désormais tous trouvé preneur sur le lotissement « Les Champs Pierre », la seconde phase des travaux, en l'occurrence les finitions de voirie, interviendra à l'automne. Concernant le lotissement « Pôle L'hôtelier » sur les 32 terrains disponibles, plus de la moitié est déjà réservée et les premières maisons sont lancées.

## ■ RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

Afin de maintenir cet édifice dans de bonnes conditions, une attention particulière doit lui être portée. En effet, à l'instar de nombreux édifices culturels construits à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des désordres structurels sont à déplorer. Aussi, un budget important pluriannuel, avec plusieurs phases de travaux, a ainsi été établi en fonction des diagnostics réalisés. La rénovation du baptistère a été réalisée, ce qui a permis de mettre en valeur les objets religieux classés ou présentant un intérêt historique certain. Les Nieulais peuvent venir découvrir le très beau travail accompli par les entreprises sous les ordres du cabinet architecte nantais ANTA.



## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2024 :



### COMPTE ADMINISTRATIF 2024

#### Fonctionnement :

- Dépenses : 1 313 269 €
- Recettes : 2 250 072 €

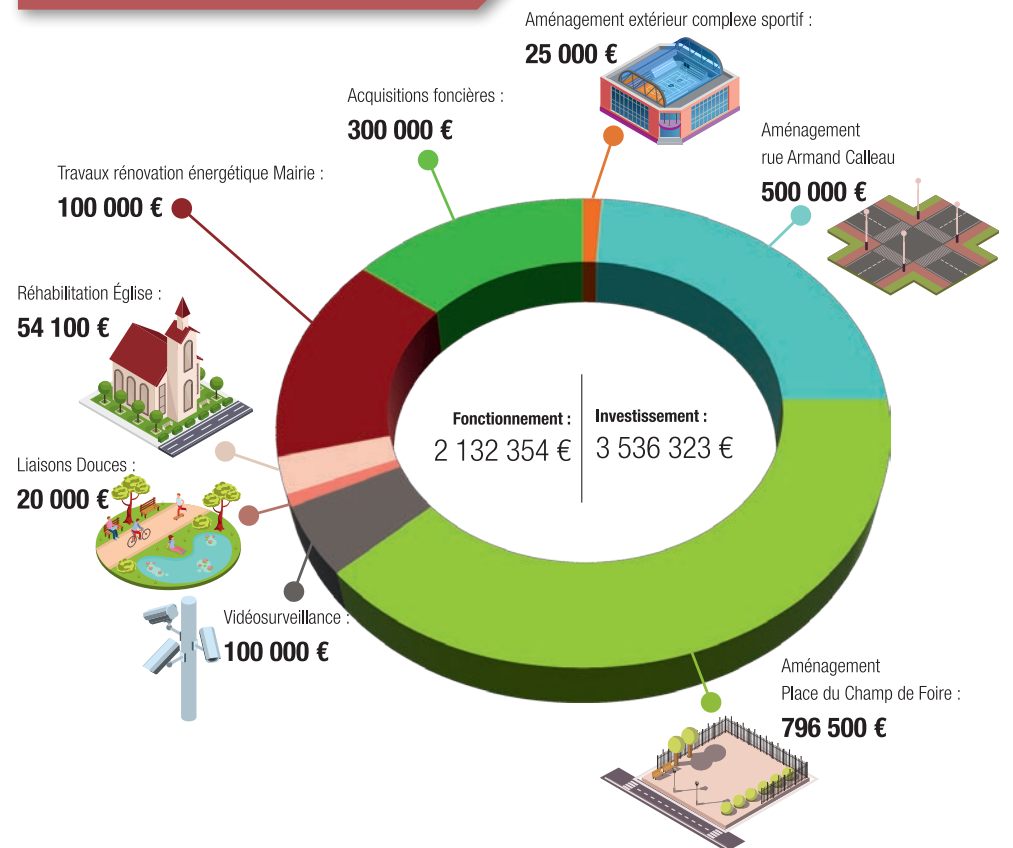
#### Investissement :

- Dépenses : 903 738 €
- Recettes : 2 259 317 €

## PRINCIPAUX PROJETS 2025 :

### BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

- Fonctionnement : 2 132 354 €
- Investissement : 3 536 323 €



## FISCALITÉ

Grâce à une gestion rigoureuse, la commune maintient une situation financière saine, avec une fiscalité contenue à 1 % d'augmentation en 2025. Les élus poursuivent leur engagement pour un cadre de vie de qualité avec de nombreux projets : embellissement du centre-bourg, préservation du patrimoine, amélioration des équipements sportifs et développement des mobilités douces. Cette dynamique se renforcera avec de nouveaux investissements au service de tous les habitants.

## NIEUL-GESTRATZ 60 ANS D'AMITIÉ

Du 27 au 30 août, nous aurons le plaisir d'accueillir près de 90 Allemands (dont 30 jeunes !) de notre commune jumelle bavaroise. Cet événement majeur sera l'occasion de faire découvrir notre région et aussi de profiter de la mer ! Toute la population nieulaise est invitée à participer à ce moment très festif où la convivialité et la fête font la force de notre jumelage depuis plusieurs décennies.



Si vous êtes intéressés pour participer ou recevoir nos amis allemands, vous pouvez prendre contact avec Annie COUMAILLEAU au 06 78 95 67 71

## Place aux JEUNES



### PASSEPORT DU CIVISME

Toutes les actions du Passeport du civisme ont été réalisées.

Les élèves sont à l'écoute des messages transmis dans ce livret et la plupart se rendent disponibles lors des actions hors temps scolaire, comme la visite de la caserne des pompiers ou la course solidaire. Le Conseil municipal les encourage à continuer à développer leur sens civique.



## ACTIONS DU C.M.E. CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Comme chaque année, le CME a collecté des lunettes inutilisées ainsi que leurs boîtiers. 81 paires ont été données aux représentants du Lions Club des Sables d'Olonne.

Au printemps, les jeunes élus ont participé au nettoyage de la commune et ont assisté à une matinée découverte de la vie du sol et de ses habitants en compagnie du Conseil Municipal des Jeunes des Achards, une demie journée riche en connaissances et enseignement.

La 2<sup>ème</sup> édition de la course solidaire, organisée par le CME, a permis de récolter 28 kg de denrées alimentaires pour les Restos du Cœur et 24 kg de nourriture pour animaux en faveur de l'association Le Cœur sur la Patte. 2 classements ont été réalisés «filles» et «garçons» ; 25 enfants ont participé à cette course très prisée par les élèves des 2 écoles. Cette action solidaire fait partie des missions à accomplir pour le Passeport du civisme.

Les jeunes élus ont terminé leur mandat par un après-midi jeux avec les seniors de la Joie de Vivre Nieulaise pour un moment de convivialité intergénérationnelle.



## ■ INSCRIPTION ÉCOLE PUBLIQUE ET RESTAURANT SCOLAIRE

L'inscription est à faire auprès de la Communauté de communes du Pays des Achards sur le portail familles : <https://paysdesachards.portail-familles.app/>

Vous trouverez sur le portail le formulaire à remplir et les documents à fournir.

→ Pour tous renseignements complémentaires sur la cantine

Vous pouvez contacter le service enfance jeunesse

au ☎ 02 72 78 10 39 ou ✉ [enfance-jeunesse@cc-paysdesachards.fr](mailto:enfance-jeunesse@cc-paysdesachards.fr)



## ■ INSCRIPTION CENTRE PÉRISCOLAIRE ENCADRÉ PAR FAMILLES RURALES

L'espace Enfance et Juniors est ouvert en périscolaire de 7h à 9h et de 16h30 à 19h.

Le mercredi matin de 9h à 12h (découvertes sportives).

→ Pour plus de renseignements,

contactez l'équipe au ☎ 02 51 07 95 69 aux heures d'ouverture du centre

sinon par mail ✉ [cae.j.nieul@gmail.com](mailto:cae.j.nieul@gmail.com)



## ■ RAPPEL DES HORAIRES TRAVAUX BRUYANTS (EN VERTU DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 31-05-2022) :

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jour férié : de 10h à 12h

La musique et autre bruit ne doivent pas être excessifs à tout moment de la journée et de la nuit.

## ■ STOP AUX DÉJECTIONS CANINES

Adoptons un comportement civique et respectueux de l'environnement !

Jeter ses déchets, c'est dépassé !

**HONTE** à ceux qui jettent leurs déchets dans la nature ou dans les espaces publics !

Les articles R. 632-1 et 635-8 du Code pénal interdisent et sanctionnent d'une peine d'amende allant de 68 € à 1500 € les dépôts de déchets.

**HONTE** à ceux qui laissent les déjections de leur chien sur les espaces verts ou la voirie !

Les déjections, les excréments sur la voie publique sont intolérables. Cela traduit un défaut d'éducation de l'animal et un manque d'hygiène et de civisme du maître.

Le contrevenant encourt une amende prévue pour les contraventions de 3<sup>ème</sup> classe allant de 35 € à 450 €.

Pour rappel, des distributeurs de sacs à déjections canines sont installés dans la commune :

- Derrière l'église
- Devant la Mairie
- Route du Girouard



## ■ STOP AUX MÉGOTS

Vous avez sûrement remarqué ces petits panneaux fleurir un peu partout dans la commune : près des tribunes du stade de foot, devant l'école, la salle des fêtes, la salle du Cercle ou à l'entrée du plan d'eau. Leur objectif ? Sensibiliser les fumeurs à l'impact des mégots jetés dans l'espace public. Un seul mégot c'est 500 litres d'eau polluée... et une planète qui tousse ! Alors, chers fumeurs, gardez vos mégots en poche jusqu'à la poubelle. Ce n'est pas grand-chose, mais c'est un sacré coup de pouce pour l'environnement.



## ■ PLANNING DES SALLES COMMUNALES

Vous souhaitez vous rassembler et connaître les disponibilités de nos salles ?

Rendez-vous sur notre site internet : [www.nieul-le-dolent.fr](http://www.nieul-le-dolent.fr)

Sur la page d'accueil, dans les ACCÈS RAPIDES, cliquez sur Locations de salles.

Merci de nous contacter par mail pour nous informer de votre souhait de réservation, nous vous transmettrons ensuite les documents de réservation.

## ■ BIBLIOTHÈQUE

- Bibliothèque ouverte seulement le samedi matin de 10h à 12h à partir du 8 juillet jusqu'au 31 août
- Fermée du lundi 11 au vendredi 22 août inclus.
- Réouverture aux horaires habituels à partir du mardi 2 septembre.

## ■ MÉDIATEUR

Vous êtes en conflit avec votre voisin, votre propriétaire, votre locataire ?

Vous pouvez faire appel à un médiateur civil. Le médiateur a 2 missions principales :

- aider les parties à rétablir une communication entre elles lors d'un litige
- les accompagner dans la recherche d'une solution.

Contact : ☎ 02 51 38 60 49 / 07 88 45 95 63 ✉ [jean-yves.supiot@conciliateurdejustice.fr](mailto:jean-yves.supiot@conciliateurdejustice.fr)



## ■ CABINET MÉDICAL :

Le docteur ROCHETEAU, installé depuis quelques mois sur la commune, prend uniquement les patients résidant la commune de Nieul.

Attention ! prévoir au minimum 1 mois pour les rendez-vous de renouvellement.

Le secrétariat est ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, la secrétaire est absente le lundi et le vendredi. Si vous tombez sur le répondeur, merci de renouveler votre appel, la secrétaire étant très sollicitée par téléphone. Merci pour votre compréhension et votre patience.



## ■ LA POSTE

Les horaires d'ouverture au public sont de 14h à 16h et le samedi matin de 9h à 12h.

☎ 02 28 85 33 67

Nous vous remercions de bien vouloir signaler votre changement d'adresse à la Poste. Cela permet d'éviter les retours et les plis non distribués. De plus, n'hésitez pas à identifier vos boîtes aux lettres, cela facilite grandement le travail des agents de la Poste.

Merci de votre coopération et compréhension !



# Nieul-le-Dolent

est sur

## IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.

# FEU D'ARTIFICE

## VENDREDI 11 JUILLET À PARTIR DE 20H

### PLAN D'EAU DES GARNES NIEUL-LE-DOLENT

BAR - GRILLADES - BAL

Avec la participation du Comité de Jumelage et de l'OGEc de l'école Saint Pierre

# SPECTACLE LA MUSE ROUGE

## VENDREDI 10 OCTOBRE / 15h-16h

Spectacle destiné aux personnes de 60 ans et plus à la salle du Cercle. Les inscriptions sont à faire auprès du service prévention seniors :  
Par mail : [preventionseniors@cc-paysdesachards.fr](mailto:preventionseniors@cc-paysdesachards.fr)  
Par téléphone : 07-84-37-39-25

# EXPOSITION TROUSSICOT- PATEAU

## 8-9 et 15-16 novembre à la salle des fêtes.

Cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir deux artistes Vendéens, le peintre-graveur Henry-Pierre TROUSSICOT et le sculpteur métal Philippe PATEAU. L'exposition se déroulera sur deux week-ends le 8 et 9 novembre et le 15 et 16 novembre à la salle des fêtes. Venez nombreux découvrir l'univers de ces deux artistes !

## CALENDRIER DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS SECOND SEMESTRE 2025

| JUILLET                  |                                              |
|--------------------------|----------------------------------------------|
| Vendredi 11              | Fête communale et feu d'artifice             |
| 16 juillet et 23 juillet | Concours pétanque en 4 parties ouvert à tous |
| Dimanche 13              | Concours officiel FFPJP pétanque             |

| AOÛT             |                                              |
|------------------|----------------------------------------------|
| Dimanche 17      | Course cycliste - SSN la Jeannière           |
| Vendredi 22      | Loto - La Joie de Vivre                      |
| Vendredi 29      | Fête du Centre de loisirs - Familles Rurales |
| Samedi 31        | Vide grenier - SPSN                          |
| Du 25 au 31 août | Accueil des Allemands avec le jumelage       |

| SEPTEMBRE           |                               |
|---------------------|-------------------------------|
| Du 5 au 7 septembre | Open de billard - Droopy Pool |

| OCTOBRE     |                           |
|-------------|---------------------------|
| Samedi 4    | Loto - TCN                |
| Dimanche 5  | Bal - Atout Cœur          |
| Vendredi 10 | Spectacle "La Muse Rouge" |
| Samedi 18   | Loto - NTT                |
| Samedi 25   | Oscars SPSN               |

| NOVEMBRE           |                                          |
|--------------------|------------------------------------------|
| Dimanche 2         | Concours Tac Tik - Lions Nous au Sénégal |
| Les 8, 9, 15 et 16 | Exposition communale                     |
| Lundi 10           | Concours de belote - SPSN                |
| Jeudi 20           | Repas - La Joie de Vivre                 |
| Dimanche 23        | Vide ta chambre - Amicale Laïque         |
| Samedi 29          | Marché de Noël - Comité des Fêtes        |

| DÉCEMBRE  |                                     |
|-----------|-------------------------------------|
| Samedi 6  | Sainte Barbe - Amicale des pompiers |
| Jeudi 11  | Goûter du CCAS                      |
| Mardi 16  | Arbre de Noël - Les P'tits Loups    |
| Samedi 20 | Evasion du Sillon - Expo d'art      |
| Samedi 20 | Arbre de Noël des pompiers          |

**Mairie de Nieul le Dolent**

13 Pl. du Marché - 85430 Nieul-le-Dolent  
☎ 02 51 07 90 92  
[www.nieul-le-dolent.fr](http://www.nieul-le-dolent.fr) /

**Horaires d'ouverture :**  
*La mairie est ouverte au public tous les matins de 8h30 à 12h00 ainsi que les lundis après-midi de 13h30 à 17h00. Possibilité de rendez-vous l'après-midi sur demande*

**Journal d'informations municipales de Nieul-le-Dolent**

Édité à 1400 exemplaires.  
Directeur de la publication : Dominique DURAND  
Conseiller à la communication : Emmanuel FERRE

**Conception, mise en page, impression :**  
Média Horizon - Imprimerie du Bocage Aizenay - ☎ 02 51 46 59 10

Imprimé sur papier de fabrication française issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales.  
Tous les papiers se trient et se recyclent, ce document aussi !